



ORGANIZATION OF  
AFRICAN UNITY  
Secretariat  
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الأفريقية  
المقر الإداري  
ص.ب. ٣٢٤٣

ORGANIZATION DE L'UNITÉ  
AFRICAINE  
Secretariat  
B. P. 3243

، Addis Ababa . اديس ابابا .

ORIGINAL : Anglais

DISTRIBUTION : Générale

OU/967 PART III (XXXIV)

CONSEIL DES MINISTRES  
Trente-troisième session ordinaire  
Monrovia, Libéria, juillet 1979.

RAPPORT INTERIMAIRE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADMINISTRATIF SUR  
LE SECRÉTARIAT EXÉCUTIF POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE



RAPPORT INTERIMAIRE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADMINISTRATIF SUR  
LE SECRÉTARIAT EXÉCUTIF POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

INTRODUCTION

(A) Politique de l'OUA dans le domaine de la science

Il est maintenant d'usage qu'à chaque réunion des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le Secrétaire Général Administratif introduise son rapport sur le Secrétariat Exécutif pour la Science et la Technologie par une déclaration sur la politique scientifique de l'OUA définie très tôt comme suit :

- (a) Examen de toutes les questions scientifiques et techniques qui affectent le développement général des Etats membres, y compris celles qui sont susceptibles de retenir l'attention de l'Assemblée des Chefs d'Etat et du Conseil des Ministres.
- (b) Promotion de la formation et de l'échange de personnel scientifique, technique et de recherche.
- (c) Formulation de politiques scientifiques et exécution à la demande de programmes conjoints de recherche scientifique et technologique.
- (d) Promotion de l'utilisation effective des résultats de la recherche scientifique en vue d'accélérer le développement économique et social des Etats membres.
- (e) Gestion de l'aide extérieure destinée aux projets d'intérêt commun parrainés par l'OUA.
- (f) Fourniture de moyens de dissémination de l'information scientifique et technologique au niveau des travailleurs africains, et
- (g) Réalisation d'études scientifiques sur les ressources naturelles du continent.

SOMMAIRE

	Page
INTRODUCTION	1
POLITIQUE DE L'OUA DANS LE DOMAINE DE LA SCIENCE	11
PRIORITES	2
MOYENS D'ACTION	4
- Le Conseil Scientifique de l'Afrique (CSA)	4
-- Groupes d'Experts des Comités Scientifiques	5
PROJETS SUR LE TERRAIN	6
- PC.27 : Recherche et développement des plantes médicinales africaines	8
- PC.28 : Projet conjoint de lutte contre la Pleuro-Pneumonie Bovine contagieuse (PPBC)	8
- PC.29 : Création de Centres de mise en quarantaine des plantes et formation d'Inspecteurs phytosanitaires	9
- PC.30 : Recherche et lutte contre la Mouche Tsé-Tsé et la Trypanosomiase	9
- PC.31 : Recherche et Développement des graines alimentaires en milieu semi-aride (SAFGRAD)	9
RECHERCHE TECHNOLOGIQUE	10
BUREAUX TECHNIQUES	11
- Bureau Inter-africain pour les Ressources Animales (BIRIA)	11
-- Bureau Inter-africain Phytosanitaire (CPSIA)	15
REUNIONS TECHNIQUES	16
ANNEXE - Liste des membres du CSA	18

Pour permettre au CSTR de remplir les fonctions ci-dessus indiquées, il est permis :

- (i) de créer des organismes consultatifs et exécutifs ;
- (ii) d'élaborer des plans et programmes scientifiques et technologiques ;
- (iii) d'organiser des conférences et séminaires scientifiques et technologiques ;
- (iv) de créer des institutions de formation et de recherche et des centres d'information, et
- (v) de collaborer avec des organisations internationales à caractère scientifique et technologique dans des domaines d'intérêt mutuel.

#### B. Priorités

En traduisant ces objectifs généraux en propositions pratiques, l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement a approuvé lors de sa réunion tenue à Accra en Octobre 1965, une liste de priorités en matière de coopération entre Etats membres. Ce sont :

##### (i) Agriculture

Recherche agronomique ; science vétérinaire et élevage ; sols et irrigation ; sylviculture (régions humides, semi-arides et savane).

##### (ii) Océanographie et Pêche

Y compris le problème des fonds marins.

##### (iii) Recherche biologique : Biologie aquatique, taxonomie et écologique y compris la recherche sur les plantes médicinales africaines et l'exploitation des plantes et des ressources animales au profit de l'homme.

(iv) Recherche et Développement industriels et technologiques: englobant l'application de techniques scientifiques et technologiques modernes, c'est-à-dire :

(a) création de complexes d'industries de fer et d'acier, dans des régions déterminées d'Afrique ;

(b) encouragement des industries chimiques à produire des engrangis, des pesticides et autres biens de consommation essentiels pour la construction de maisons, la fabrication de chaussures et de matériaux éducatifs, l'établissement d'industries de céramique et la production de ciment dans les Etats membres ;

(c) recherche dans le domaine du bâtiment, matériaux, conception et construction ;

(d) génie-civil, mécanique, chimie, etc. ;

(e) encouragement à la recherche et au développement, tant au niveau national que régional, des instituts industriels et technologiques multidisciplinaires ;

(v) (a) Géologie et minéralogie : c'est-à-dire exploration et utilisation des ressources minières de l'Afrique. Il est envisagé de faire un inventaire des ressources connues ;

(b) hydrologie, climatologie et météorologie ;

(c) cartographie et levés topographiques ;

(vi) Recherche en sciences physiques et mathématiques :

physique, chimie et informatique ; utilisation pacifique de l'énergie atomique ; énergie solaire ;

(vii) Développement des ressources humaines :

Encourager au niveau national et régional la formation du personnel scientifique et technique si nécessaire ainsi que l'élaboration de programmes d'échange de chercheurs.

(viii) Promotion de législations appropriées par l'élaboration de conventions pour encourager la réalisation par les Etats membres d'actions conjointes, par exemple la Convention Africaine sur la Nature et les Ressources Naturelles.C. Moyens d'action

Pour permettre l'exécution de ce programme, les Chefs d'Etat ont demandé la mise en place d'un mécanisme organisationnel approprié.

- (i) Ce mécanisme, placé sous la direction générale du Secrétaire Général Administratif est composé du Secrétariat Exécutif et de ses bureaux sous-régionaux et se décompose comme suit :
- le Secrétariat Exécutif lui-même
  - le Bureau Inter-africain des Sols (BIS)
  - le Bureau Inter-africain des Ressources Animales (BIRA)
  - et --- le Conseil Phytosanitaire Inter-africain (CPSIA)

(ii) Le Conseil Scientifique de l'Afrique (CSA)

A Khartoum, l'ancien Secrétaire Général Administratif a déclaré dans son rapport que le Conseil ne se réunissait pas de façon régulière bien que les divers Groupes d'experts scientifiques qui ont été mis en place aient fonctionné de façon excellente.

Il est quand même regrettable qu'au moment où le monde entier prend conscience de la nécessité de mettre la science et la technologie au service du développement,

des scientifiques désignés par les Etats membres pour travailler au sein du Conseil soient incapables de se réunir. L'une des difficultés du Secrétariat a été l'impossibilité d'atteindre le quorum chaque fois que le Conseil a été convoqué. Le Secrétaire Général lance donc un appel à tous les Etats membres afin qu'ils rappellent à leurs plénipotentiaires dont la liste est annexée au présent rapport, l'importance de la réunion régulière de cet auguste organisme scientifique.

(iii) Groupes d'Experts des Commissions Scientifiques

La plupart des groupes d'experts des commissions scientifiques ont été très actifs au cours de la période couverte par ce rapport. Les groupes d'experts existants sont les suivants :

1. Conseil scientifique international pour la recherche et le contrôle en trypanosomiasis ;
2. Groupe d'experts scientifiques en Agriculture et en mécanisation de l'Agriculture ;
3. Groupe d'experts scientifiques en écologie et en minéralogie ;
4. Groupe d'experts scientifiques en science nutritionnelle et en technologie alimentaire ;
5. Groupe d'experts scientifiques en océanographie et en pêche ;
6. Groupe d'experts scientifiques en plantes médicinales africaines ;
7. Groupe d'experts en science et technologie : L'Association de l'Organisation Africaine Industrielle et Technologique (OAIT) est une ramifications active de ce groupe de travail ;

8. Groupe d'experts scientifiques en cartographie et topographie ;
9. Groupe d'experts scientifiques en matériaux de construction, conception et construction de bâtiments ;
10. Groupe d'experts scientifiques en matière de développement d'industries du fer et de l'acier en Afrique ;
11. Groupe d'experts scientifiques en Industries chimiques et en engrâis ;
12. Le Conseil Phytosanitaire Interafricain (CPSIA) ;
13. Groupe interafricain d'experts en science vétérinaire et en élevage ;
14. Groupe interafricain d'experts scientifiques sur la conservation de la nature et des ressources naturelles ;
15. Groupe interafricain d'experts en énergie (solaire et thermique) ;
16. Groupe interafricain d'experts sur la recherche, la conservation et le développement de la sylviculture.

D. Projets sur le terrain

Les projets sur le terrain de l'OUA/CSTR approuvés par le Conseil se sont tous poursuivis avec la coopération active d'un certain nombre d'organisations internationales et régionales. Ces projets sont les suivants :

- (a) PG.15 - Mesures conservatoires.
- (b) PG.27 - Recherche et Développement des plantes médicinales africaines.

- (c) PC.28 - Campagne conjointe contre la Pluero-Pneumonie Bovine contagieuse (CBPP).
- (d) PC.29 - Crédation de centres de mise en quarantaine des plantes et formation d'inspecteurs phytosanitaires.
- (e) PC.30 - Recherche et lutte contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomiasis.
- (f) PC.31 - Recherche et développement de graines alimentaires en milieu semi-aride (SAFGRAD).
- (g) PC.32 - Carte de répartition du bétail en Afrique.
- (h) PC.33 - Carte de répartition des criquets et autres fléaux en Afrique.
- (i) PC.34 - Crédation d'un Réseau de Laboratoires d'Expérimentation sur la qualité des semences.
- (j) PC.35 - Crédation de Centres de Recherche sur les insecticides et de formation du personnel adéquat.
- (k) PC.36 - Lutte contre les portes consécutives aux récoltes et formation du personnel en Afrique.

La plupart de ces projets ont été poursuivis en application des différentes résolutions de Khartoum. Le Secrétaire Général Administratif commentera brièvement certains dans ce rapport général puisque les centres feront l'objet de rapports séparés.

PC.27 - Recherche et Développement des Plantes Médicinales Africaines

La recherche sur les Plantes Médicinales Africaines dans tous les centres de formation régionaux s'est poursuivie au cours de la période couverte par ce rapport. Les centres sont, l'Université d'Ifé au Nigéria, l'Université du Caire en Egypte, Dar-es-Salaam en Tanzanie, Accra au Ghana, Bamako au Mali, Dakar au Sénégal, Tananarive à Madagascar et Abidjan en Côte-d'Ivoire. D'autres agences internationales comme l'ONS se sont activement intéressées aux travaux sur ce projet et les membres du Groupe d'Experts s'occupant des Plantes Médicinales Africaines ont contribué à la création de centres nationaux supplémentaires dans un certain nombre d'Etats membres.

Alors qu'une étude minutieuse sur les variétés de plantes se poursuivait, le "Journal on African Medicinal Plants" et le Bulletin Trimestriel sur les Plantes Médicinales Interafricaines en Afrique paraissaient depuis le mois de Juillet de l'année dernière.

Pendant qu'il serait prématuré pour chaque Etat membre d'essayer de créer une pharmacopée nationale à ce stade, les scientifiques s'efforcent de préparer une pharmacopée africaine pour compléter celle qui existe déjà dans certains Etats membres.

PC.28 - Projet conjoint contre la Fleuro-Pneumonic Bovine Contagieuse (CBPP)

Le rapport d'étude sur la zone du Bassin du Lac Tchad de l'Afrique de l'Ouest et du Centre a été terminé. Celui qui est en cours de publication sera discuté par les experts scientifiques et ensuite présenté aux agences internationales donatrices pour aide financière et technique. La FAO a dès à présent manifesté son intérêt de s'associer à l'ONU pour cet important projet, comme la Commission du Bassin du Lac Tchad.

Les principaux besoins de la campagne seront :

- (a) perfectionnement de différents laboratoires de la zone pour leur permettre de produire des vaccins ;
- (b) matériel nécessaire à la campagne de vaccination sur le terrain ;

(c) main-d'œuvre supplémentaire pour participer aux travaux

sur le terrain;

et (d) un coordinateur à temps plein pour assurer l'efficacité de l'action conjointe contre la maladie.

#### PC.29 - Crédit de Contrôle de Quarantaine de Plantes et Formation d'Inspecteurs Phytosanitaires

Comme il est indiqué plus haut, les aspects de la formation et la création des centres de quarantaine qui sont les principaux éléments du projet ont été maintenus à un niveau très élevé. Par exemple, les Centres de Formation d'Ibadan et du Caire ont organisé chacun 2 sessions de formation, l'année dernière. Les participants d'environ 33 Etats membres ont bénéficié de la formation.

On espère, cependant, que des Centres supplémentaires de quarantaine de plantes seront créés en Afrique pour assurer la satisfaction adéquate des besoins du continent. Ceci est devenu urgent et pressant à cause de l'accroissement des activités de tous les Etats membres pour améliorer leur situation alimentaire en Afrique.

#### PC.30 - Recherche et lutte contre la Mouche Tsé-tsé et la Trypanosomiase

Sachant que ce fléau affecte une zone de l'Afrique équivalant presque à la superficie de tous les Etats-Unis d'Amérique, des équipes de recherche et de lutte sont entrées en activité dans chaque Etat membre concerné. Les méthodes de lutte contre la trypanosomiase animale et humaine, ont été totalement approuvées non seulement par l'OUA mais aussi par la FAO, l'OMS et autres agences donatrices.

#### PC.31 - Recherche et Développement des céréales en zone sombre (RDG/SI)

Le processus d'exécution de ce projet s'est accéléré au cours de la période couverte par le rapport. Les travaux d'infrastructure d'un des centres régionaux de Haute-Volta ont très vite progressé. Le laboratoire et autres bâtiments de recherche de la station de recherche de Kamboinse sont presque terminés. Le projet de construction qui est évalué à près de 200,000 dollars EU est financé par l'USAID en plus de son aide au Service de Coopération et à la

Recherche effectuée par l'Institut International de Recherche sur les Cultures en Zones tropicales Semi Arides (ICRISAT), l'Institut International d'Agriculture Tropical (I.I.T) et un certain nombre d'autres centres nationaux de recherche. Somme toute, l'USAID a accordé 5 millions de dollars EU au projet de Développement de Céréales.

Le projet de création d'entrepôts que l'OUA considère comme d'une grande importance en terme de sécurité de l'alimentation doit encore bénéficier de l'aide extérieure. Le projet concerne 24 Etats membres qui sont intéressés par la recherche et le développement du maïs, du millet, du sorgho, des pois et des arachides. La formation à la recherche à un niveau moyen et supérieur entre également dans le cadre de cet important projet.

#### E. Recherche technique

Après la Réunion conjointe OUA/ONUDI des Experts tenue à Nairobi, Kenya, au début de l'année 1978, et les Résolutions de Khartoum qui ont suivi, demandant la coopération avec l'ONUDI et autres agences internationales dans le domaine de la recherche technique en Afrique, le Secrétariat de l'OUA a reçu avec reconnaissance la participation des Consultants de l'ONUDI à la préparation des questionnaires pour une étude sur la Main-d'Ouvre Technique en Afrique. En raison de l'importance de cette tâche, le Secrétaire Général Administratif de l'OUA estime que l'OIT, l'UNESCO et la CEA doivent participer à l'étude qui est la phase préparatoire à la Conférence sur la Main-d'Ouvre technique, initialement prévue pour le Caire, Egypte. Le Secrétaire Général est donc en contact avec ces autres agences, aidé par le Directeur Exécutif de l'ONUDI pour faire en sorte que les activités de toutes les agences en Afrique se complètent.

Dès à présent, le Secrétariat de l'OUA est désolé de constater que les Etats membres n'accordent que très peu d'intérêt au problème du développement et de la recherche techniques. La pénurie de main-d'œuvre dans ce genre d'activités constitue une entrave manifeste à l'adaptation et au transfert de la technologie. On espère que les Etats membres accorderont à cette question une plus grande attention afin d'assurer que chaque Etat membre, dans la mesure du possible, crée un Institut pour la Recherche Industrielle et Technique pour permettre la formation au niveau moyen et supérieur de la main-d'œuvre et ce, dans l'intérêt du développement accéléré de nos économies.

F.. Bureaux techniques

Les bureaux techniques du Secrétariat Exécutif ont continué à fonctionner comme d'habitude au cours de la période couverte par le rapport. Des prises de contacts ont eu lieu avec un certain nombre d'Etats membres sur leurs demandes au cours de la même période.

a) Bureau Interafricain des Ressources Animales (BIRI)

Comme les années précédentes, le BIRI a progressé dans ses activités. L'année a commencé avec une visite conjointe dans tous les anciens territoires portugais (Mozambique, Angola, São Tomé, Guinée Bissau et le Cap Vert) du Directeur du BIRI accompagné du Directeur du Conseil Phytosanitaire Inter-africain (CPSIA) et celui du Bureau Interafricain des Sols (BIS).

En général, on a découvert qu'après l'accession à l'indépendance, ces pays ont fait peu ou pas de progrès dans le domaine du développement agricole. La plupart des territoires ont une infrastructure adéquate mais ce qui malheureusement leur fait défaut, en ce moment est la main-d'œuvre qualifiée.

2. Le BIRI a réussi à tenir, pour la première fois deux conférences sous régionales sur la Santé et la Production Animale en Afrique.

A la première tenue à Iomé du 10 au 14 juillet 1978, pour les pays d'Afrique de l'Ouest, 10 des 16 pays ont participé.

La deuxième conférence s'est tenue à Gaberones, avec la participation conjointe du CULFOC de la CEM pour les pays d'Afrique de l'Est et du Sud, du 28 août au 1er septembre 1978.

Lors des deux conférences, l'idée de l'ONU d'installer au Nigeria, au Sénégal et en Zambie des Centres de lutte contre les tiques et les maladies qu'elles transmettent a été approuvée et une importante recommandation a été adoptée. D'autres recommandations concernaient l'application des mesures du suivi, la lutte contre la Fleur Pneumonie Bovine contagieuse (CPB), la coopération avec la FAO, l'OMS et autres organisations internationales dans la lutte contre la Mouche Tsé-tsé et la Trypanosomiasis.

Dans le domaine de la production de bétail, des recommandations sur la préservation des races africaines d'animaux et l'évaluation des pâturages, etc., ont été adoptées.

3. Le Directeur du BIRA a assisté au premier Congrès des Vétérinaires Africains en avril 1978 ; à ce congrès, il a présenté un document scientifique sous le titre de "International Animal Disease Control - The African Experience" (Lutte internationale contre les maladies animales - L'expérience Africaine) ; y ont également assisté d'éminents vétérinaires de toute l'Afrique, de la FAO, du Congrès Mondial des Vétérinaires, de l'OIE, etc.

4. La situation sanitaire animale en Afrique demeure satisfaisante. Un grand nombre de Gouvernements Africains n'envoient pas régulièrement au BIRA leurs "Rapports mensuels sur la situation sanitaire". Des contacts ont été pris avec ces pays qui commencent à faire parvenir leurs rapports.

Les maladies suivantes ont été récemment signalées :

1. La fièvre aphteuse au Botswana et au Mali.

2. Le charbon à Madagascar.

3. La peste bovine au Sénégal.

4. La maladie de Gumboro au Nigéria, et

5. La fièvre muqueuse en Guinée.

En général, la Pleuro Pneumonie Bovine contagieuse, la fièvre aphteuse, la rage, la peste bovine, la Trypanosomiasis, la Thelariosis, Th. Parva, la maladie de New Castle, demeurent les principales maladies en Afrique. Il convient d'organiser des projets conjoints pour certaines d'entre elles comme la Pleuro Pneumonie Bovine contagieuse, la fièvre aphteuse et la Trypanosomiasis.

Pour l'application des mesures de suivi, le Directeur adjoint a visité le Mali, le Sénégal et la Mauritanie en avril 1978 et a fait rapport sur les voies et moyens permettant d'enrayer de nouveau la peste bovine, ce qui nécessite absolument des fonds.

Le BIRI a joué un rôle particulièrement actif dans le domaine de la lutte contre la mouche tsé-tsé et la Trypanosomiase.

a) En avril 1978 s'est tenue la réunion du Comité Exécutif de l'ISCTRC et certaines des recommandations adoptées portaient sur :

- la création d'unités de lutte contre la mouche tsé-tsé et la Trypanosomiase dans les pays africains ;
- le renforcement de la coopération entre l'OUA, la FAO et l'OMS dans le domaine de la formation du personnel.

b) Les préparatifs sont en cours en vue de l'organisation de la prochaine réunion de l'ISCTRC qui se tiendra à Yaoundé du 29 octobre au 3 novembre 1979.

c) En Février 1978 l'USAID a mis sur pied un comité spécial sur la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase et le BIRI joue le rôle d'agence d'exécution.

Le Comité spécial est composé d'environ 20-25 experts venus du monde entier.

Le comité spécial a pour objectifs d'élaborer des projets concrets qui, bien mis en œuvre, permettront d'enrayer la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase. Comme prévu, l'OUA, la FAO et l'OMS prennent part à ces projets ; en fait, le Directeur du BIRI est le Secrétaire du comité spécial.

Plusieurs réunions ont eu lieu et un rapport final sera publié en 1979.

d) Le BIRI continue à appuyer fermement le programme de la FAO pour la lutte contre la trypanosomiase animale en Afrique et le développement connexe.

À la 10ème Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique tenue à Arusha, Tanzanie, en septembre 1978, plusieurs recommandations importantes ont été adoptées; la plus importante préconise une "collaboration étroite avec l'OUA". La réunion a également recommandé que soient renforcées les possibilités de l'OUA par l'assistance technique en vue de la coordination des programmes de lutte contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase au niveau de la région en cas de besoin."

La réunion sur le programme de lutte contre la trypanosomiase animale en Afrique tenu, à Lusaka du 5 au 7 décembre 1978, a recommandé que l'OUA et les autres organisations internationales coopèrent dans l'exécution du programme de la FAO.

Le BIRA a lui aussi, participé activement au programme spécial de l'OMS pour la lutte contre la trypanosomiase comme on peut le constater, les activités du BIRA dans le domaine de la lutte contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase s'intensifient de jour en jour.

Il est donc nécessaire de renforcer le personnel de cette section du BIRA.

5. La section Production animale du BIRA en coopération avec la FAO, poursuit ses préparatifs en vue de la création d'un Centre Régional pour la formation dans le domaine de l'élevage et de la production de viande. Le Gouvernement Kenyan a accepté d'abriter ce centre et on souhaite que ces infrastructures soient utilisées par tous les pays anglophones en Afrique.

On espère que la SIDA financera le projet de l'OMS.

6. Le BIRA a continué à jouer un rôle actif dans le domaine de la protection de la faune et de la conservation de la nature. L'agent technique a assisté à la 5ème Conférence Régionale sur la Faune pour l'Afrique Centrale et de l'Est à Gaborone du 3 au 7 juillet 1978 et a participé au groupe de travail sur la gestion de la faune et des parcs naturels à Accra en avril 1978.

Lors des deux réunions, il a été demandé à l'OUA de réviser et de renouveler la Convention africaine de l'OUA pour la conservation de la nature et des ressources naturelles. Cette demande a été suivie d'une lettre de la Présidence à Gaborone demandant à l'OUA d'entreprendre une action au plus tôt. Il importe par conséquent qu'une action soit prise dans un proche avenir.

Durant cette période, le BIRA a assisté comme d'habitude à la réunion du Conseil d'Administration, "College of African Wildlife Management in Tanzania."

#### 7. Publication et Information

Les manuels d'information et le Bulletin de Santé et de Production Animales en Afrique étaient tous très demandés. Malheureusement, en raison du retard dans la publication du Bulletin en 1975 et 1976, la majorité de nos lecteurs et collaborateurs se sont découragés et nous n'avons reçu pour la publication que 42 articles contre 75 en 1977.

En 1978, 3 sur 4 numéros du Bulletin ont été publiés et nous espérons qu'à l'avenir les articles seront imprimés selon les prévisions.

Il y a eu beaucoup de retard en ce qui concerne l'édition française du Bulletin du fait des retards constatés dans la traduction des manuscrits et au nombre insuffisant de traducteurs accablés de travail. C'est à cause de ce retard que nos lecteurs et collaborateurs francophones ont perdu tout intérêt pour le bulletin. Par exemple nous n'avons reçu aucun article en Français, et nous mettons tout en oeuvre pour que les francophones s'y intéressent.

#### b) Le Bureau phytosanitaire interafricain (CPSIA)

Le bureau phytosanitaire interafricain a continué à fonctionner comme principal organe de coordination pour la protection des plantes au niveau de tous les Etats membres de l'OUA. Il a continué à fournir des conseils aux Etats membres sur la prévention et la lutte contre les parasites et les maladies des plantes, à former le personnel phytosanitaire et à organiser ces colloques, des conférences et des ateliers. La dernière assemblée générale du Conseil a été tenue au Caire (Egypte) en novembre 1978 et sa prochaine assemblée générale se tiendra en Tunisie en 1980/81.

En plus des conseils techniques qu'il fournit on ce qui concerne la création de stations régionales de quarantaine des plantes au Nigéria et au Kenya, le Bureau fournit actuellement des conseils aux Gouvernements du Ghana, de la Somalie, de l'Egypte, du Malawi, de Madagascar et du Niger et à diverses agences, en ce qui concerne la création de stations de quarantaine des plantes et de centres phytosanitaires qui permettront à ces pays et à ces organisations d'introduire, de nouvelles et meilleures variétés de plantes pour améliorer la production agricole dans la région....

Le Bureau a organisé 8 stages régionaux de formation à l'intention des inspecteurs phytosanitaires en Afrique dans les deux centres du Caire et d'Ibadan, le quatrième stage au Caire est en cours tandis que le 5ème stage à Ibadan sera organisé en septembre 1979. Les deux centres ont déjà formé plus de 120 inspecteurs phytosanitaires à tous les niveaux au cours des quatre dernières années.

En plus de la création de stations régionales de formation phytosanitaire et de quarantaine des plantes (Projet Conjoint n° 29), le Bureau prend part également aux projets suivants :

- a) Etude cartographique des parasites et des maladies des plantes dans ces Etats membres de l'OUA au titre du projet conjoint n° 33. Au titre de ce projet, le Bureau cherchera à établir une carte des zones géographiques en Afrique où se manifestent les principaux parasites et maladies des plantes, tout comme les cartes du bétail en Afrique;
- b) Crédation de laboratoires régionaux d'expérimentation sur la qualité des semences et formation du personnel dans les stations régionales de quarantaine des plantes en Egypte, au Nigéria, à Madagascar, au Malawi, au Niger et au Kenya au titre du Projet conjoint n° 34. Au titre de ce projet, des centres régionaux seront créés et pourvus d'un personnel qualifié pour contrôler la qualité, la pureté des semences, traiter et certifier ces dernières dans la mesure du possible, avant qu'elles ne soient distribuées aux agriculteurs. Les centres entreprendront également la formation active des spécialistes de la technologie et de la pathologie des semences. L'assistance

technique et financière de l'Institut Gouvernemental Danois de pathologie des graines pour les pays en développement est sollicitée pour ce projet. Le centre d'Ibadan (Nigéria) fonctionne déjà et servira de modèle aux autres centres régionaux. Ce centre commencera également à former des spécialistes de la pathologie des semences à partir du mois de juin de cette année.

- c) Création de centres de recherches sur les insecticides et formation du personnel en Afrique au titre du projet conjoint n° 35. Au titre de ce projet, un centre régional sera créé dans un de ces Etats membres (Togo, Soudan ou Haute-Volta) pour former des spécialistes qui contrôleront les restes des insecticides dans les cultures vivrières et détermineront également la qualité, la quantité et l'efficacité des insecticides utilisés en agriculture dans les Etats membres de l'OUA. Ce projet aidera les Etats membres de l'OUA à sauver des vies humaines et à réaliser d'importantes économies de fonds grâce à des pesticides et autres produits chimiques officiellement reconnus. L'assistance technique et financière de la République Fédérale d'Allemagne est sollicitée pour ce projet par l'intermédiaire de son agence technique, le GTZ Ltd.
- d) Un cinquième projet qui a été lancé avec la coopération financière et technique de la République Fédérale d'Allemagne (GTZ, Ltd.) est la formation de spécialistes pour la lutte contre les pertes consécutives aux récoltes, contre les parasites vertébrés et autres (y compris toutes les mauvaises herbes, les rongeurs et les oiseaux ravageurs des récoltes) et la création des infrastructures nécessaires dans les Etats membres de l'OUA pour la préservation des récoltes (Po n° 36). Ce projet est surtout vital pour la région soudano-sahélienne et les autres zones semi-arides en Afrique où le stockage des grains est essentiel. Ce projet doit démarrer au second semestre de 1979 avec la formation du personnel technique.

#### Lutte contre les criquets

Les récentes invasions des criquets ont été très importantes dans certains Etats membres de l'OUA, notamment en Ethiopie, en Somalie au

Soudan et au Nigéria. Bien qu'il existe 6 Organisations de lutte contre les criquets opérant actuellement en Afrique, elles semblent toutes confrontées à des difficultés financières par suite de la récente inflation. Deux de ces organisations, l'OICMA et l'OCLALAV qui opèrent en Afrique Centrale et de l'Ouest, ont été encouragées à s'unir et à lutter ensemble contre les criquets migrateurs et pèlerins et les oiseaux ravageurs des récoltes. Les deux Organisations ont déjà tenu une réunion conjointe à Accra en janvier 1979 et on s'attend à ce qu'elles fusionnent bientôt et à ce que l'OUA appuie sans réserve leur fusion et encourage les autres organisations à se joindre à elles.

#### Entrave aux activités du CPSIA

Les activités du CPSIA ont été sérieusement entravées par le manque de fonds et de personnel qualifié au Secrétariat à Yaoundé. Le Bureau a par conséquent été obligé de suspendre certaines activités importantes y compris la publication de l'"African Journal of Plant Protection"(Journal africain de Protection des plantes) pour laquelle, l'OUA a débloqué 90.000\$ des Etats-Unis au cours des deux dernières années. Afin de continuer les publications, le Secrétariat a besoin des fonctionnaires supplémentaires suivants :

- Un Secrétaire Scientifique Adjoint (poste vacant depuis mars 1978)
- Un Rédacteur
- Un Traducteur Français/Anglais
- Un Traducteur arabe (Poste vacant depuis juin 1978)
- Un Secrétaire arabe (Poste vacant depuis juin 1978)
- Deux Secrétaires (Français et Anglais)

LES REUNIONS SUIVANTES SONT PREVUES PAR LE SECRETARIAT EXECUTIF  
POUR L'ANNEE 78/79

N°	Title/Titre	Venue/Lieu	Date
1	JF.28 Co-ordination Meeting of Lake Chad Basin Commission PC.28 Réunion de Coordination de la Commission du Bassin du Lac Tchad	Niamey	16-17 Octobre 1978
2	STRC Directors' Meeting Réunion des Directeurs de la CSTR	Lagos	27-28 Octobre 1978
3	14th General Meeting of the Inter-African Phytosanitary Council 14ème Réunion Générale du Conseil Phytosanitaire Interafricain	Le Caire	22-27 Novembre 1978
4	Editorial Board meeting of IBAR Réunion du Comité de Rédaction du Bulletin de l'IBAR	Nairobi	24 Novembre 1978
5	Inter-African Committee on Solar Energy Comité Interafricain sur l'Energie solaire	Le Caire	30 Juillet-1 Août 1979
6	Inter-African Panel of Scientific Consultants on Soils Comité Interafricain des Consultants sur les Sols	Lagos	13-15 Décembre 1978
7	Tse-tse Training Seminar Stage de formation sur la Mouche tsé-tsé	Bobo-Dioulasso	26 Février-17 Mars 1979
8	Technical Advisory Committee on JF.31 (SAFGRAD) Comité consultatif Technique sur le PC.31 (SAFGRAD)	Lomé	2-4 Mai 1979
9	Maize Workshop JF.31 Atelier sur le Maïs PC.31	Ouagadougou	20-23 Février 1979
10	The Executive Committee of AITO Comité Exécutif de l'AITO	Le Caire	4-6 Avril 1979
11	The Second African Conference on Industrial and Technological Research and Development in Africa Deuxième Conférence Africaine sur la Recherche et le Développement Industriel et Technologique en Afrique	Le Caire	7-12 Avril 1979

Nº	Title/Titre	Venue/Lieu	Date
12	JP.28 Coordination Meeting of Lake Chad Basin Commission. PC.28 Réunion de Coordination de la Commission du Bassin du Lac Tchad	Tchad	1979
13	The Sixth Meeting of CSA Sixième Réunion du CSA	Libreville	14-19 Mai 1979
14	The Third OAU/STRC Inter-African Committee on African Medicinal Plants Troisième Comité Interafricain OUA/CSTR sur les Plantes Médicinales Africaines	Abidjan	25-29 Septembre 1979
15	ISCTRC Executive Committee Meeting Réunion du Comité Exécutif du CSIRTC	Yaoundé	27-28 Octobre 1979
16	16th Meeting of the ISCTRC 16ème Réunion du CSIRTC	Yaoundé	29 Oct.-3 Nov. 1979
17	Inter-African Committee on Agriculture and Mechanization Comité Interafricain sur l'Agriculture et la Mécanisation		Novembre 1979
18	Inter-African Committee on Fertilizers Comité Interafricain des Engrais		Octobre 1979
19	IBAR Advisory Committee Comité Consultatif de l'IBAR	Nairobi	1979
20	IIPSC Seminar on Plant Protection Séminaire du CPI sur la Protection des Plantes	Ibadan (IITA)	1979
21	OAU/STRC Animal Health and Production in Africa Réunion OUA/CSTR sur la Production Animale en Afrique	Dar-es-Salaam	1979/80
22	Inter-African Committee on Cartography Comité Interafricain sur la Cartographie		1979/80
23	Inter-African Committee on Housing and Building Materials Comité Interafricain sur l'Habitat et les Matériaux de Construction		1979/80
24	IAITO Seminars on Information for Technology Séminaires IAITO sur l'Information sur la Technologie		1979/80
25	OAU/STRC Meeting on Restructuring of Locust Control Organizations in Africa Réunion OUA/CSTR sur la Restructuration des Organisations de Lutte contre le Criquet en Afrique		1979/80

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE  
DE L'AFRIQUE (CSA)

N°	PAYS	MEMBRES	MEMBRES SUPPLÉANTS
1	Algérie	Prof. L. OUABDESSLEM	-
2	Angola	NON DESIGNÉ	-
3	Bénin	Prof. E. ADJANCHOUN	-
4	Botswana	M. B. LOTSETE	-
5	Burundi	Prof. G. NIBARUTA	-
6	Cameroun	Prof. F.A. GANJI	M. J.N. NGATCHOU
7	Cap Vert	NON DESIGNÉ	-
8	Empire Centrafricain	M. G. MAIDOU	-
9	Gomores	NON DESIGNÉ	-
10	Congo	M. R. ADADA	M. G. GANONGO
11	Djibouti	NON DESIGNÉ	-
12	Egypte	Prof. M. KAMEL	-
13	Ethiopie	Prof. A. ABDULMASIR	-
14	Guinée Equatoriale	NON DESIGNÉ	-
15	Gabon	Dr. F. ONONO NGUEMA	-
16	Gambie	Dr. L.J. MARNAH	-
17	Ghana	Prof. W.L. BOATENG	Prof. F. KUFOR
18	Guinée	Dr. D. SAIDOU	-
19	Guinée Bissau	NON DESIGNÉ	-
20	Haute Volta	Dr. A. LANKOANDÉ	-
21	Côte d'Ivoire	M. J.G. LOROUGNON	-
22	Kenya	Prof. T. ODHIAMBO	Prof. P.B. GITINJI

N°	PIYS	MEMBRES	RÉGRES SUPPLÉANTS
23	Lésotho	NON DESIGNÉ	-
24	Libéria	Dr. L.B. NYEMI JONES	-
25	Libye	NON DESIGNÉ	-
26	Madagascar	Prof. R.A. RATSIMAHANGA	-
27	Malawi	M. K.R.K. GAUSI	-
28	Mali	M. G. TRAORÉ	-
29	Mauritanie	Dr. S.A. N'DIACK	-
30	Maurice	M. M.L. SEYLADE	M. J.G. OHMIS
31	Maroc	Prof. A. GUÉSSOUS	-
32	Mozambique	NON DESIGNÉ	-
33	Niger	M. GARBA ZAKARY	Dr. I. SCUMINA
34	Nigéria	Dr. B. SHAIIB	Prof. ABUBAKAR
35	Ouganda	Dr. J.M. KIGGUNDU	-
36	Rwanda	M. C. KANYAMAHANGA	-
37	Sao Tome & Principe	Dr. F.H. SEMUEIRA	-
38	Sénégal	Prof. S. NIANG	-
39	Seychelles	NON DESIGNÉ	-
40	Sierra Leone	Prof. H.H. WRIGHT	-
41	Somalie	M. F. DIRIR	-
42	Soudan	M. W. HABASHI	-
43	Swaziland	NON DESIGNÉ	-
44	Tanzanie	Prof. L.M. KYOMO	Prof. A.S. MBANGI



N°	PAYS	MEMBRES	MEMBRES SUPLÉANTS
45	Tchad	NON DESIGNÉ	-
46	Togo	Prof. K. A. ATTISSO,	-
47	Tunisie	Dr. A. BOURAOUI	-
48	Zambie	Prof. L.K.H. GOAL	-
49	Zaire	Prof. MALU WA KILLINGA	-

**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

1979-07

# **Report of the Secretary-General on the activities of the OAU Executive Secretariat at the United Nations**

**Organization of African Unity**

African Union

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/10005>

*Downloaded from African Union Common Repository*